



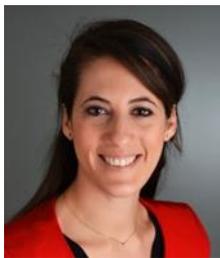
## COMPTE-RENDU

Rencontres de la Plaine

Mercredi 10 avril 2019 au château de Thoiry

### *La Plaine de Versailles, les territoires agri-urbains : des réponses à l'urgence du climat et de la biodiversité*

#### **Ouverture par Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région Ile-de-France**



La Région a mis en place un plan régional de l'alimentation pour mieux répondre à la demande de 12 millions de consommateurs dans un territoire où la pression foncière est énorme. La Région prend le relai de l'Etat qui se désengage dans l'aide à l'agriculture biologique. En effet, elle aide également les agriculteurs à innover et à baisser leur consommation de pesticides dans l'objectif de répondre à la demande en produits locaux et vertueux pour l'environnement. Les acteurs régionaux de l'agroalimentaire vont aussi être invités à s'investir davantage.

Depuis le mois de mai, la Région a voté un règlement d'intervention pour de nouveaux enjeux majeurs : économie circulaire, analyse fonctionnelle, soutien et rénovation du bâti agricole. Le soutien de la Région à l'agriculture passe par les aides aux investissements, mais aussi par un dispositif d'aide aux jeunes agriculteurs (objectif du Pacte Agricole : installer 200 nouveaux agriculteurs par an). La Région souhaite faire des agriculteurs des acteurs du changement énergétique et écologique.

Enfin, en ce qui concerne le territoire de la Plaine de Versailles, celui-ci est reconnu comme agri urbain à « enjeu spécifique » pour la Région. Cette dernière encourage les acteurs du territoire à poursuivre leurs innovations et espère que le territoire restera un lieu d'expérimentation porteur de grands projets. Il est important de préserver la discussion entre les acteurs privés (comme les agriculteurs) et les acteurs publics (municipalités, Département, Région). Il faut faire revivre le rural et l'urbain dans des projets communs. Pour cela, la Région est train de répertorier toutes les actions qui ont été mises en place en faveur de la biodiversité en 2018.

L'objectif ultime est une meilleure qualité de vie des franciliens.

### **TABLE RONDE 1 : LES INITIATIVES DES ACTEURS LOCAUX**

#### **Sabine HOUOT, directrice de recherches à l'INRA : valorisation des déchets organiques en agriculture :**



La plaine de Versailles est un territoire pilote pour l'INRA, en réseau avec plusieurs territoires en France métropolitaine ou outremer, pour un programme de recherche sur la valorisation des déchets organiques en agriculture. L'objectif est de recycler les matières organiques produites ou potentiellement produites sur le territoire (déchets verts, biodéchets des ménages, composts, boues de station d'épuration, digestats de méthaniseur), qui peuvent ainsi se substituer aux engrais chimiques.

Des essais de longue durée sont conduits chez Damien Bignon, agriculteur à Feucherolles, afin de mesurer les effets de l'apport régulier de compost sur la qualité des sols. Les résultats montrent que l'on augmente bien les teneurs et stocks de C dans le sol.

Un modèle informatique est en cours de construction, basé sur descriptions spatiales du territoire (cultures, sols...) et sur les règles de décision des agriculteurs afin de tester des scénarios d'apports de matières organiques dans les pratiques de fertilisation, de quantifier et de prédire leurs effets.

Un autre programme de recherche à l'échelle française vise à étudier quelles pratiques culturales ou modes d'occupation des sols permettraient d'augmenter la teneur en matière organique dans les sols de 4 pour 1000 par an, ce qui permettrait de compenser l'augmentation de production des gaz à effets de serre et donc d'atténuer le changement climatique. Les pratiques agricoles qui concourent à cet objectif sont : allongement des intercultures (engrais verts), mise en place de haies, ne plus exporter les résidus de récoltes, conserver les prairies, apporter des matières organiques exogènes dans les pratiques de fertilisation... Un colloque final aura lieu le 13 Juin à Paris.

## **Cyril GIRARDIN, vice-président de Terre & Cité : étude locale sur la compensation carbone en agriculture**



Cette étude, menée à un échelon local, s'inscrit dans la logique du programme national « 4 pour 1000 », qui vise à favoriser le stockage de carbone dans le sol afin de contribuer à l'atténuation du changement climatique. Elle est née d'une volonté d'un groupe du GIEC, basé à Gif-sur-Yvette, de compenser leurs trajets en avion, non pas en finançant des plantations d'arbres à l'autre bout du monde via des plateformes informatiques, mais en accompagnant des projets de compensation carbone bien concrets, en Ile-de-France.

Le projet engage plusieurs territoires agri-urbains : le plateau de Saclay, Seine Aval, Cœur d'Essonne, la Plaine de Versailles, soit 132 communes et 37 000 ha.

Le principe est de mettre plus de carbone dans les sols en s'appuyant sur les pratiques agricoles : pratiques d'agro-foresterie, d'agriculture de conservation (non-labour, couverture permanente du sol, variété d'espèces cultivées), apport de matière organique exogène ... Les agriculteurs sont interrogés sur les pratiques qu'ils sont prêts à mettre en place et à quel coût.

Un des freins identifié réside aujourd'hui dans le principe d'« additionnalité », qui conditionne les aides, et qui conduit à ce que les agriculteurs ayant déjà mis en place des pratiques agricoles pour conserver du carbone, ne peuvent plus demander d'aides de compensation carbone au titre de ces pratiques.

## **Christian HUBERT : agriculteur à BEYNES : production d'énergie par l'agriculture.**



Le zoo de Thoiry vient de mettre en service un méthaniseur, qui est le 2<sup>e</sup> de la Plaine de Versailles après celui de la ferme expérimentale de Grignon.

Le colza et la paille sont aussi des sources d'énergie potentielles. Christian Hubert a installé une presse à colza qui permet de produire une huile qui est utilisée comme combustible dans des bâtiments HQE en Ile-de-France, en huile de démoulage pour les chantiers d'Ile-de-France, ainsi que du tourteau de colza pour des fermes d'élevage des Yvelines et Normandie.

Christian Hubert explique que tous les enjeux agronomiques, énergétiques et de biodiversité sont liés :

Si le rôle principal de l'agriculture est de nourrir les hommes, elle peut aussi produire de l'énergie. On peut par exemple approvisionner un méthaniseur à partir d'autres cultures

que les cultures de ventes, les fameuses intercultures. Ces dernières ont en même temps l'avantage de nourrir les abeilles et d'accroître la biodiversité.

Le digestat issu de la méthanisation (ce qu'il reste après la production de méthane) repart en agriculture et sert à nourrir le sol.

Le tourteau de colza permet de concurrencer le tourteau de soja importé d'Argentine. L'huile de colza concurrence, elle, l'huile de palme.

Avant de produire de l'énergie, on peut faire des économies en énergie :

- Consommer local. Exemple : les collèges des Yvelines veulent du local dans leurs cantines. Cela permet le retour de plantes qui n'étaient plus économiquement rentables, comme les lentilles.
- Méthodes de culture plus économes en énergie : ex : agriculture de conservation des sols. Celle-ci préserve ce qui vit dans le sol, économise le fioul et l'acier vu qu'on ne travaille pas le sol. Les rotations et la couverture permanente des sols favorisent la diversité, la filtration de l'atmosphère. Par contre l'agriculture de conservation des sols est tributaire du glyphosate pour détruire les mauvaises herbes avant le semis ...

Il n'y a pas une agriculture miracle, mais des agricultures.

**Questions :** La culture de colza n'est-elle pas fragile et beaucoup traitée ?

→ Aujourd'hui on fait du colza car cela sert à tout. On pourrait faire d'autres oléagineux qui répondraient à la demande tout en étant plus rustiques mais aucun politique ne favorise la filière huile énergétique. Christian Hubert cultive des plantes compagnes qui empêchent les insectes d'atteindre le colza à l'automne au moment où il est fragile, alors que cela coûterait beaucoup moins cher de mettre des insecticides.

### **Marc BONNIN : président de l'association la Vitrine du Développement Durable : reconquête de la biodiversité**



L'association de la Plaine de Versailles contribue au développement durable de la plaine depuis 2004. Aujourd'hui 27 communes adhèrent à l'association, dont 11 de la Communauté de communes de Gally Mauldre. L'association est la seule collectivité de la Plaine à avoir signé la Charte régionale de la Biodiversité.

En 2014 toutes les communes adhérentes se sont fédérées autour d'une charte paysagère.

Cette charte est déclinée en guides pédagogiques pour les communes. (Ex : lisières agri-urbaines, trames vertes, insertion paysagère du bâti agricole) mais, malheureusement, peu d'entre elles l'utilisent pour la mise en place ou la révision de leur plan d'urbanisme

Le manque de continuités écologiques menace la biodiversité de la plaine. Les corridors reliant les réservoirs de biodiversité que sont les forêts doivent être restaurés. Des

propositions détaillées ont été faites aux communes et des projets sont en cours avec des agriculteurs de Bailly à Villepreux.

Les prairies calcicoles de la Vallée de la Mauldre aux spécificités écologiques rares sont en danger, une concertation est à l'étude avec les communes concernées.

L'association met en relation les agriculteurs et les associations de protection de la nature. C'est le cas d' ATENA 78 pour l'installation de nichoirs à chouette effraie et de perchoirs à rapaces, prédateurs des rongeurs destructeurs de cultures

L'association lance un projet fédérateur avec les agriculteurs et les habitants pour faire un suivi de la qualité du pollen des abeilles pour déterminer les zones de culture qui leur sont les plus favorables et les bonnes pratiques à recommander.

Pour permettre aux communes d'intégrer à leur réflexion sur l'urbanisme les ressources pour un développement durable que leur fournit l'association, il serait souhaitable qu'un paysagiste soit mis à leur disposition à l'échelle de la Plaine.

### **Xavier LAUREAU, agriculteur à Bailly (fermes de Gally), vice-président du collège des agriculteurs : une dynamique agricole favorisée par l'association de la Plaine de Versailles**



Par son travail d'animation, l'association favorise la rencontre et le regroupement d'agriculteurs dans des dynamiques collectives.

Le monde céréalier est prédominant en Ile-de-France, mais c'est entre jeunes maraîchers qu'a été constituée la CUMA de la Plaine de Versailles. Le maintien des maraichers et arboriculteurs est fondamental pour développer les circuits courts.

Des agriculteurs de tous types de pratiques (Bio, agriculture de conservation ou de précision) ont voulu se regrouper pour échanger et améliorer leur impact sur l'environnement, au travers d'une démarche de progrès continu, volontaire et collective, qui leur procure la norme ISO14001. Ils ont constitué pour cela l'association « Terre des Yvelines ».

L'association accompagne les nombreuses installations qui ont eu lieu sur le territoire depuis 2 ans. On en dénombre en effet une douzaine, ce qui est exceptionnel. Des ateliers de transformation s'installent aussi, comme « Les 2 Gourmands », qui en quelques années, vendent leurs biscuits à Monoprix ou dans les TGV ! Un potentiel important de croissance économique est encore possible avec l'agriculture et des ateliers de première transformation.



Les ateliers de transformation sur la Plaine de Versailles



Ces agriculteurs ont besoin de construire des bâtiments ou des serres agricoles, qui sont souvent mal acceptés. L'association a engagé une équipe de paysagistes qui a fait un travail formidable pour insérer plusieurs projets de bâti agricole dans le paysage, et ainsi les faire accepter, dans la partie classée comme non classée. Jusqu'à maintenant, certains

agriculteurs ont attendu jusqu'à 11 ans avant de pouvoir s'installer .... Ce travail doit conduire à la création d'un guide qui sera utilisable par tous.

Un projet de bâti collectif pour de nouveaux agriculteurs est en cours sur une parcelle à DAVRON en partenariat avec la SAFER et la communauté de communes Gally-Mauldre.

Le projet collectif de cartographie agricole est aussi essentiel car il permet de connaître mieux les sols (bilans physico chimiques, photos...) et de faire de l'agriculture de précision.

Des jeunes installés veulent travailler en circuit court. Il faut communiquer à l'extérieur du territoire et élargir le champ de clientèle (chercher dans la petite couronne et dans Paris). Un travail de promotion et de communication en réseau est en cours à l'échelle de la Plaine de Versailles.

In fine, l'important est de trouver des acteurs qui ont une activité viable et avec des bonnes pratiques si on veut une agriculture durable. Il n'y a pas une seule forme d'agriculture vertueuse (comme le voudraient les tenants de l'agriculture biologique) mais différentes pratiques d'agro-écologie (agriculture biologique, agriculture de conservation des sols, agriculture de précision, etc). En agriculture, on ne peut pas penser en noir et blanc, car c'est une science et une pratique très complexe.

## **TABLE RONDE 2 : LES POLITIQUES DES INTERCOMMUNALITES POUR SOUTENIR LES INITIATIVES ET L'AGRICULTURE DE PROXIMITE**

Dans un premier temps, les intervenants se présentent :



Fabienne Devèze, vice-présidente déléguée à la relation au monde rural de la communauté urbaine GPSE&O. GPSE&O représente la plus grosse communauté urbaine de France. Deux tiers de son territoire est agricole ou forestier. Préserver et contribuer au développement économique de cette partie du territoire est indispensable à l'équilibre de notre projet de territoire. Mais une dynamique est nécessaire, d'abord pour préserver les surfaces agricoles, naturelles et forestières. C'est en ce sens que GPSE&O a, dans son PLUI, réduit d'une centaine d'hectares les espaces destinés à être construits. La communauté urbaine s'emploie à créer un environnement favorable et à préserver le développement des activités agricoles, l'approvisionnement en restauration collective, la vente directe etc. Mais GPSE&O est vigilante pour travailler avec les partenaires qui œuvrent aussi en ce sens.



Laurent Richard, président de la communauté de commune Gally-Mauldre, maire de Maule et conseiller départemental.

La communauté de communes recherche un développement économique en harmonie avec l'agriculture et le développement durable. On observe actuellement une réelle diversification agricole du territoire. La communauté de communes Gally-Mauldre est intervenue contractuellement auprès de la SAFER pour la préemption de terres agricoles qui allaient être vendues à des gens du voyage. La SAFER réfléchit sur ce terrain à un projet de bâtiment commun entre plusieurs agriculteurs de la Plaine. L'APPVPA permet d'identifier ceux qui ont des projets en lien avec l'agriculture.

Par ailleurs, des communes de la Plaine ont de graves problèmes d'inondations par ruissellement. Les bassins de rétention ne sont pas suffisants et ne sont pas forcément la bonne réponse. Les agriculteurs peuvent limiter ces ruissellements grâce à des mesures simples (ex. sens des sillons de labour perpendiculaire à la pente). Cela devrait être un prochain chantier confié à l'association.



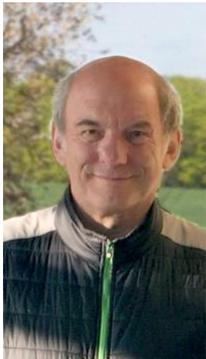
Bertrand Houillon, vice-président en charge du développement durable et de la ruralité à la communauté d'agglomération de SQY, maire de Magny-les-Hameaux. Saint-Quentin-en-Yvelines représente la Ville nouvelle qui s'est construite sur les terres agricoles. Or, en étant propriétaire de terres et de bâtis agricoles, la communauté d'agglomération a un rôle à jouer dans la ré-installation d'agriculteurs et pour faciliter leur travail. L'avantage est qu'il existe de nombreux débouchés sur le territoire pour des circuits courts. La communauté d'agglomération a mis en place un PCAET (plan climat air énergie) fin

2018, avec des fiches-actions en lien avec l'agriculture et un plan de développement de l'agriculture locale et des circuits courts se construit. En effet, limiter les transports liés à l'alimentation par exemple est un enjeu fort. De plus, un plan paysage et une étude trame verte et bleue intégrant les enjeux agricoles sont respectivement en cours de lancement et de finalisation.



Claude Jamati, maire de Bailly, vice-président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, président d'Hydreaulys et trésorier de l'association. Il rappelle l'historique de la création en 2004 de l'APPVPA, initialement nommée : « Agriculteurs et citoyens de la plaine de Versailles ». Comme aime à le souligner Colette Le Moal, Présidente d'honneur et maire honoraire de Bailly, l'association est patrimoniale. Avec l'activité agricole et les citoyens, le territoire a tout pour être complémentaire. Les communes adhérentes ont signé pour gérer ce territoire le plus intelligemment possible. Il cite la charte

paysagère et la gestion des lisières agri-urbaines, les trames vertes et bleues, l'économie circulaire que développe le syndicat d'assainissement Hydreaulys (épandage des boues, re-use, injection de bio méthane dans le réseau de gaz). La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP) soutient fortement l'APPVPA, notamment par l'appui à des projets comme la station de compostage Bio-Yvelines, les circuits courts, les modes actifs (pistes cyclables, boucles équestres), la restauration de l'Allée de Villepreux, l'achat du domaine de la Faisanderie et par une politique active en matière de GEMAPI (gestion de rivière et protection contre les inondations).



François Moutot, maire de Thoiry et vice-président de la communauté de communes Cœur d'Yvelines. Sur les 1 017 habitants de sa commune, seuls 2 sont agriculteurs. Il est nécessaire de rapprocher les rurbains de leur environnement. La problématique est que les populations veulent vivre à la campagne mais pas dans la nature. Il existe néanmoins des moyens de trouver des liaisons vertes entre la population et les agriculteurs. En effet, la biodiversité doit aussi être dans les villes et villages pour assurer le lien entre les deux.

### Première question : Quelles sont les difficultés majeures pour la concrétisation des actions ?

Fabienne Deveze. La difficulté majeure réside dans l'absence de dialogue et l'ignorance les uns des autres. Le rôle de l'APPVPA est justement la création et le maintien de ce lien. Les nouveaux habitants vivaient auparavant en proche couronne. Ils ont une logique urbaine et ont souvent du mal à comprendre quel est le rythme de fonctionnement de nos communes. La crèche n'ouvre pas à 6h du matin et qu'il n'y ait pas de bus toutes les 10 minutes. Il est nécessaire pour chacun d'avoir une intelligence de l'autre. De plus, d'un point de vue financier, il y a de moins en moins d'argent au sein des collectivités locales. Il est donc nécessaire de rechercher dans tout projet un équilibre économique.

Laurent Richard. De même le plus difficile est le dialogue entre les rurbains et les agriculteurs. Il est déjà perdu au sein du conseil municipal avec deux mandats sur Maule sans agriculteur. Il rappelle que le conseil départemental a organisé en début de mandat les assises de la ruralité et qu'il en est ressorti un assez bon vivre ensemble.

Bertrand Houillon. La principale difficulté est le dialogue. Il explique la mise en place d'une ferme urbaine au cœur de sa commune sur des terres inconstructibles. Les habitants n'y voulaient pas la présence de poules qui les réveilleraient le matin. Après une visite montrant qu'il y avait peu d'inconvénient, le poulailler a été installé ainsi que dans une école. Maintenant certains parents souhaitent des poules chez eux. Pour les petites communes, une difficulté est qu'on ne peut pas être spécialiste en tout. Il faut du temps pour s'informer. Concernant la restauration collective par exemple, les maraichers produisent surtout en été ce qui n'est pas intéressant pour les écoles. Ensuite, il faut une légumerie pour transformer : où la trouve-t-on ? De même ou cuisine-t-on les repas ? Il

faut en parallèle examiner les points de vue et contraintes juridiques. Il cite aussi les baux ruraux environnementaux qui ont été très complexes à mettre en place. Cela leur a pris 2,5 ans. Avec toutes ces difficultés, la volonté doit être politique pour que les actions voient le jour.

Claude Jamati. Il est nécessaire d'intégrer les agriculteurs dans les décisions. Par exemple, pour l'entretien des chemins ruraux. Sur sa commune seuls 100 hectares sont urbanisés sur 650 ha. Il existe aussi un problème pour l'épandage des boues de station d'épuration qui ont une forte odeur.

François Moutot. On observe une évolution en faveur de l'agriculture de proximité. On peut habituer les rurbains à la nature en laissant des touches de nature dans les villes, par exemple passer des zones tondues en fauche, limiter le désherbage. Il rappelle aussi que pour mettre en place une piste cyclable sur sa commune, il aura fallu 18 ans car les agriculteurs ne voulaient pas laisser 6m de bord de parcelle. Le dialogue est donc nécessaire mais des deux côtés.

Deuxième question : La Plaine de Versailles dans 10 ans, selon vous quelle sera t-elle ? Faites-nous rêver.

Fabienne Deveze rêve d'un équilibre avec notamment un approvisionnement local de la restauration collective. Pour que le rêve se réalise, il faut aussi évoluer en lien avec la réalité. A la vue des prix, le maraichage est plus adapté à la vente directe et les légumes de plein champ à la restauration collective. De plus, une activité de maraichage nécessite plus de bâtiments qu'un agriculteur en grandes cultures.

Laurent Richard. Son rêve est simple : créer une cuisine centrale qui approvisionnerait toutes les cantines des écoles de l'intercommunalité.

Bertrand Houillon rêve de voir augmenter la vente directe et les activités agricoles.

Claude Jamati rêve que les enfants d'Alexandre Rueche (agriculteur sur la commune) reprennent et continuent l'activité et que de nouveaux agriculteurs soient installés. Il rêve aussi que l'Association de la Plaine de Versailles fonctionne sans subventions. En effet, par son organisation tripartite, l'association est encore plus représentative que le conseil municipal.

François Moutot rêve que tout le monde puisse se nourrir sur la Plaine. Il souligne la responsabilité des élus pour que de telles initiatives voient le jour. Il espère une agriculture raisonnée et la préservation des espaces.

**Remerciements et conclusions : Patrick Loisel, président de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et maire de Feucherolles.**

Monsieur Loisel remercie Monsieur de Lapanouse pour son accueil chaleureux.

Le constat est simple, on a vu ce soir une représentation des élus à tous les niveaux, il les remercie pour leur présence. Il remercie aussi les agriculteurs présents.

L'objectif est de garder l'équilibre entre les milieux agricoles et urbains sur la Plaine.

Il remercie les personnes de la société civile pour leur énergie. Toutes ces personnes croient à ce triptyque que représente l'association et à l'équilibre triplan à conserver : élus, agriculteurs, citoyens.

En 2020 aura lieu un remue ménage, remue méninge avec les élections municipales. Il espère que toutes les nouvelles personnes œuvreront à préserver cet équilibre. L'association a justement le rôle de "facilitateur de projets" grâce aux compétences des salariées, Marie de Naurois et Valérie Gillette.

Il remercie les différentes personnes pour leur appui financier qui montre qu'ils croient en ce que fait l'association.

### **A propos de l'Association de la Plaine de Versailles :**

Créée dans le but de préserver la richesse du territoire de la Plaine de Versailles, l'Association de la Plaine de Versailles a un rôle crucial pour faire émerger des propositions afin de favoriser le développement durable de ce grand territoire agricole et naturel aux portes de Paris.

Elle rassemble vingt-sept communes, cinq intercommunalités, une cinquantaine d'agriculteurs et une vingtaine d'associations locales au sein d'une gouvernance tripartite. Elle constitue un lieu de rencontre, catalyseur de projets, qui favorise la coopération entre les agriculteurs, les habitants et les élus.

Elle est soutenue par la Région Ile de France dans le cadre du réseau des territoires agri-urbains, par la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie, par l'Europe et par les intercommunalités qui la composent.

### **CONTACTS PRESSE**

#### **Agence OXYGEN**

Tatiana Graffeuil & Elodie Volant

[elodiev@oxygen-rp.com](mailto:elodiev@oxygen-rp.com)

Tél. : 01 41 11 37 84